

# Assemblée générale du S.U.B.

Le Syndicat Unique du Bâtiment de la Seine a tenu une Assemblée générale extraordinaire le jeudi 16 septembre 1926, à la Salle Ferrer, Bourse du Travail.

Deux questions, intéressant particulièrement la vie du S.U.B., étaient à l'ordre du jour, notamment : 1° l'opportunité ou non de tenir un Congrès extraordinaire de notre vieille Fédération ; 2° l'orientation syndicale.

Ces deux questions importantes ont retenu toute l'attention des militants ; une discussion émouvante s'ensuivit et tous les points de vue s'affrontèrent librement.

Après avoir entendu les camarades dans leurs exposés respectifs, la grande majorité de l'Assemblée s'est prononcée pour la tenue dans le plus bref délai d'un *Congrès Extraordinaire de la vieille Fédération du Bâtiment*, Congrès qui, nous l'espérons, orientera d'une façon définitive la marche du mouvement syndicaliste de tous les travailleurs du Bâtiment de ce pays, face à tous les partis politiques.

Ne voulant à aucun prix que la discussion puisse paraître étouffée, l'Assemblée a décidé d'épuiser l'ordre du jour dans une prochaine réunion où le S.U.B., libre de toute entrave, continuera d'œuvrer, comme par le passé, pour l'affranchissement des travailleurs par le syndicalisme révolutionnaire.

[/Faudry, Courtois./]

[|\* \* \* \*|]

À l'Assemblée générale du S.U.B. qui a précédé celle du 16 septembre, la question de l'orientation avait déjà été soulevée et un certain nombre de points de vue s'étaient déjà fait jour. Ceux-ci peuvent être énumérés dans l'ordre

suivant :

1. Retour à la C. G. T. ;
2. Retour à la C. G. T. U. ;
3. Maintien de l'autonomie fédérale sans participer au Comité d'Émigration de l'A.I.T. ;
4. Autonomie fédérale avec présence active au Comité d'Émigration de l'A.I.T. et contact fréquent avec les syndicalistes de tout horizon, qui s'insurgent contre les politiciens ;
5. Liaison organique des forces autonomes ;
6. Constitution d'une Confédération syndicaliste ;
7. Contact avec l'Association Internationale des Travailleurs et, éventuellement, adhésion.

À cette Assemblée générale il a été bien décidé de participer activement aux travaux du Comité d'Émigration de l'A.I.T. Quant à l'orientation générale, elle ne sera considérée qu'à la prochaine Assemblée générale et mettra surtout aux prises les partisans du retour à la C.G.T. et ceux de la constitution d'une Confédération syndicaliste révolutionnaire dont les principes et le programme seraient très voisins des principes et du programme de l'association Internationale des travailleurs.

Espérons que d'ici là les esprits de nos camarades se débarrasseront de bon nombre de préjugés qui entravent leur mouvement et qu'ils sortiront de la dure épreuve renforcés et ravivés, prêts à commencer une nouvelle page glorieuse du syndicalisme français d'avant-guerre.